

# Histoire des théories du temps dans les grammaires françaises

Jean-Marie Fournier



ENS ÉDITIONS

COLLECTION LANGAGES

dirigée par Bernard Colombat et Cécile Van den Avenne

SÉRIE HISTOIRE DES RÉFLEXIONS SUR LE LANGAGE ET LES LANGUES

ENS ÉDITIONS



LANGAGES

Histoire  
des théories du temps  
dans les grammaires  
françaises

Jean-Marie Fournier

ENS ÉDITIONS

2013

*Éléments de catalogage avant publication*

Histoire des théories du temps dans les grammaires françaises / Jean-Marie Fournier. – Lyon : ENS Éditions, impr. 2013. – 1 vol. (330 p.) ; 23 cm. – (Langages, ISSN 1285-6096).

Notes bibliogr. Index

ISBN 978-2-84788-311-4 : 29 euros

Tous droits de représentation, de traduction et d'adaptation réservés pour tous pays. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'éditeur, est illécite et constitue une contrefaçon. Les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective sont interdites.

© ENS ÉDITIONS 2013  
École normale supérieure de Lyon  
15 parvis René Descartes  
BP 7000  
69342 Lyon cedex 07

ISBN 978-2-84788-311-4

Pour Camille, Benno, et Armand

ENS ÉDITIONS



# Introduction

Le chapitre consacré au temps grammatical est l'un de ceux qui présentent dans le corpus des grammaires françaises composées entre le XVI<sup>e</sup> et la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, la continuité théorique la plus forte. Qu'entendons-nous par *continuité*? Nous opposons cette notion à celles de rupture épistémologique, de changement de paradigme (Kuhn 1973), de programme (Lakatos 1994 [1986]) ou d'*épistémè* (Foucault 1966) proposées par les historiens des sciences pour rendre compte du changement dans l'histoire des théories scientifiques. Les historiens des sciences du langage (Hymes 1974, Auroux 1980, 1984a, Bahner 1984) ont souvent fait remarquer que ces notions s'appliquent mal à leur domaine. Ce livre se veut une contribution à ce débat à travers l'étude détaillée, dans un champ bien circonscrit de l'histoire de la grammaire, des modalités du changement théorique sur le long terme. La thèse en faveur de la continuité signifie que, au cours des quatre siècles dont nous observons l'histoire, les théories ne se succèdent pas du fait de leurs péremptions ou de leurs falsifications successives ; et qu'au contraire, l'introduction d'un nouveau système ne disqualifie pas aux yeux des grammairiens les savoirs construits au cours de la période antérieure. Néanmoins, il nous arrivera de parler de l'introduction d'un nouveau *programme* théorique, par exemple, en suivant Marc Dominicy (1984), à propos de la grammaire générale. Il nous arrivera également de montrer que certaines configurations de savoir, éventuellement parvenues à un degré élevé de consistance dont témoigne l'introduction d'un métalangage stabilisé, voire d'une terminologie précise, tombent soudainement dans l'oubli. La continuité n'est pas non plus contradictoire avec l'apparition de savoirs neufs, avec le surgissement de découvertes, ou d'inventions. Elle tient à une configuration spécifique des savoirs dans les grammaires des vernaculaires européens, particulièrement dans la tradition française, qui tient fondamentalement à deux traits :



- l’articulation à la tradition gréco-latine. La grammaire française sort en quelque sorte tout armée du corpus antique, à travers notamment Donat et Priscien qui fournissent le matériel conceptuel de base à partir duquel les grammairiens français édifieront une théorie temporelle originale. Le noyau conceptuel légué par la tradition latine, qu’on pourrait identifier notamment (mais pas seulement) à la série des termes qui permettent de nommer les temps, traverse en effet l’ensemble de la tradition. Le taux de réinscription (Auroux 1980, Auroux et Colombat 1999) des concepts issus de la tradition antique sur le long terme est en effet particulièrement élevé dans le domaine de la théorie des temps ;
- le changement sur le long terme se fait alors selon la modalité de l’*accrétion* (Auroux 1989, p. 31), c’est-à-dire de l’ajout de productions conceptuelles nouvelles à un noyau dans lequel sont toujours déjà inscrites les connaissances anciennes. Nous verrons que ce que nous appelons accrétion peut se manifester sous différentes formes selon les conceptions ou plutôt les représentations de l’histoire de leur discipline que se donnent les grammairiens. La permanence d’un noyau conceptuel stable dont les auteurs acceptent l’héritage n’est en effet pas nécessairement contradictoire avec le silence sur les sources utilisées, voire avec la revendication de table rase.

Dans le domaine de la théorie des temps, à ces caractéristiques générales s’ajoutent des propriétés de l’objet lui-même. Les faits dont doivent rendre compte les grammairiens sont au fond en petit nombre. Sans doute la variété des emplois est-elle considérable, mais ce n’est pas sous cette forme que le problème se pose aux yeux d’un grammairien ancien. Il est finalement assez simple : comment définir, comment classer les temps qui correspondent aux différentes formes verbales fléchies. Le chapitre consacré à cette question dans les grammaires les plus anciennes est en effet souvent très court. Il ne présente encore que quelques pages en 1660 dans la *Grammaire générale et raisonnée* de Port-Royal. Il prend ensuite progressivement de l’ampleur au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle, et finit par devenir un des chapitres les plus développés des grammaires à partir de la seconde moitié de ce même XVIII<sup>e</sup> siècle, voire par faire l’objet de traités grammaticaux complets (Michel 1826, Théroulde 1855...). Le nombre de questions soulevées par les descriptions successives est également relativement réduit. On peut en nommer quelques-unes à partir de certaines caractéristiques du système verbal du français, caractéristiques inscrites dans les données dans leur dimension empirique<sup>1</sup> :

1. À cet égard nous établirons une distinction entre la dimension empirique de l’objet à laquelle nous réservons le terme de données, et les faits que les grammairiens identifient dans les données (Auroux 1984c, Fournier 2007).

1) la question des valeurs du passé simple et du passé composé : deux formes en concurrence, qui pour un grammairien ancien traduisent une seule et même forme latine, le *praeteritum perfectum amavi*. C'est l'un des problèmes les plus anciennement identifiés (Pillot 1550). Il conduit très vite à la formulation de la *règle des vingt-quatre heures* (Henri Estienne 1569), et préoccupe en tant que tel tous les grammairiens de la tradition. Il constitue encore une préoccupation pertinente, on le sait, jusqu'à Benveniste (1966) et Weinrich (1973) ;

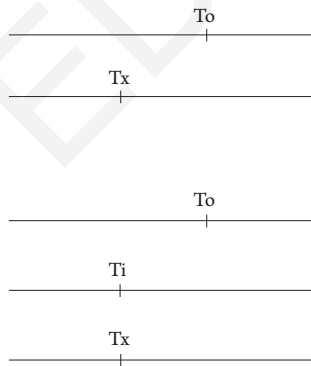
2) la conceptualisation de l'aspectualité. C'est un problème plus diffus, qui implique un plus grand nombre de données, et que les auteurs sont conduits à aborder en suivant des voies d'accès qui peuvent être différentes. La question se mêle d'ailleurs parfois à la précédente. Les noyaux de rationalité qui permettront de saisir de façon consistante certains phénomènes aspectuels sont en effet élaborés à partir du traitement des emplois du passé simple et du passé composé. Mais c'est bien entendu la question des valeurs respectives de l'imparfait et du passé simple, saisis là aussi dans la concurrence relative de leurs emplois, qui constitue le point de départ empirique à partir duquel s'édifient les noyaux de rationalité qui débouchent sur ce que nous décrirons comme une théorisation de l'aspectualité ;

3) l'identification des formes. C'est un problème mineur. Néanmoins il constitue un des fils rouges de cette histoire. Le nombre des formes verbales fléchies ne se manifeste pas avec une évidence absolue pour les grammairiens que nous étudions. Le latin (dont la théorie fournit le point de départ) et le français n'ont pas le même nombre de temps. Si certaines formes de création française comme le passé composé font d'emblée problème, on n'apercevra pas tout de suite par exemple le passé antérieur. Et que faire des formes surcomposées ? Doivent-elles être traitées sur le même plan que les formes (simplement) composées ? Cette question prend une autre dimension encore lorsque les grammairiens cherchent à élaborer une théorie générale de la temporalité verbale, et construisent des catégories que les langues peuvent réaliser avec des moyens divers, formes fléchies, ou périphrases impliquant différents semi-auxiliaires (Beauzée, Harris) ;

4) enfin, l'une des questions à peu près constamment soulevées est celle de l'économie du système. La représentation du temps à travers les formes du verbe constitue manifestement un problème particulièrement propre à une saisie synthétique, ou systématique. Le nombre des formes, la régularité de leur formation appellent la présentation en tableau, ou au moins un classement. La compacité des problèmes soulevés par les données (petit nombre des faits à traiter, régularité morphologique, symétrie des formes simples et composées, etc.) favorise la production de noyaux de rationalité qui très tôt débouchent sur des théories homogènes, recherchant l'économie dans la définition des concepts, manifestant l'existence d'un *système* des formes verbales.

Nous prenons le parti de décrire en quelque sorte de l'intérieur les théories des grammairiens. Non de les évaluer à partir des connaissances ou d'une théorie contemporaines. Pour autant, nous ne nous bornerons pas à une immersion relativiste dans l'univers de chaque auteur. Nous courrions le risque de l'incommensurabilité des théories et des conceptions. Nous croyons en revanche qu'il est possible de traduire les contenus de connaissances des théories anciennes dans un langage moderne<sup>2</sup>. Il est possible également d'identifier des noyaux de connaissance identiques, ou du moins présentant une certaine stabilité, à travers des formulations différentes et sous le couvert des variations terminologiques, parfois avant que la matière notionnelle en circulation d'un auteur à l'autre ne précipite en un concept véritable. Pour rendre plus aisément perceptible la circulation de ces noyaux de connaissance, nous nous servirons d'un formalisme élémentaire dont nous empruntons les principes à Antoine Culioli.

Il s'agira simplement de distinguer dans les théories ce qui relève proprement de la temporalité et implique un *repérage* (Culioli 1999). Les rapports entre événements ponctuels conçus en termes d'antériorité, de simultanéité ou de postériorité seront figurés par leur position respective comme dans le schéma ci-dessous où Tx représente un événement, et To le repère de l'énonciation. La figuration de deux droites différentes est une simple commodité de présentation. Elle permet de représenter plus aisément les cas de repérage par rapport à un couple de repères (To, Ti) comme dans le second schéma :



2. Voir sur ce point Dominiczy (1984), et le compte rendu qu'en fait Auroux dans *Archives et Documents* : « Pour [Marc Dominiczy], d'une part les théories formulées dans le passé sont descriptibles dans une langue moderne qui les rend comparables [...] entre elles et avec les théories plus modernes, d'autre part la pratique historiographique est cumulative. Le second point est sans doute dans son esprit une conséquence du premier » (Auroux 1988, p.1).

Nous pourrions être conduit à représenter la durée des événements. Nous les figurerons alors sous la forme d'intervalles dont les bornes seront ouvertes ou fermées. Ce formalisme n'est qu'un outil pour représenter le contenu sémantique des différentes théories que nous étudions, il n'est pas développé et exploité en tant que tel.

Enfin, notre parti pris en faveur des textes, parfois de leur matérialité – au moins de leur matérialité discursive – est d'abord fondé sur la thèse proposée par Auroux (1994) selon laquelle les grammaires, comme les dictionnaires, sont des outils. L'histoire des idées ou des théories linguistiques est aussi une histoire des outils à travers lesquels celles-ci sont mises en circulation, c'est-à-dire de l'agencement spécifique de discours qui constitue chaque ouvrage singulier, avec sa part d'emprunts, d'inventions, de reformulations.

Cette thèse entraîne deux conséquences principales dans la conduite du travail. Sur le plan du choix des textes tout d'abord. Nous avons adopté le principe de la constitution d'un corpus représentatif<sup>3</sup> (et non exhaustif) des textes grammaticaux. D'abord parce que l'exhaustivité est impossible. Tous les textes ne sont pas matériellement accessibles. Le choix de l'exhaustivité imposerait en outre de retenir tous les ouvrages quelles que soient leurs visées, théorique ou pédagogique. Limiter l'enquête en excluant les grammaires pédagogiques aurait posé également des problèmes insolubles : la plupart des ouvrages poursuivent dans une certaine mesure les deux objectifs, dont la combinaison est caractéristique non seulement des grammaires en tant qu'outil, mais sans doute de la discipline elle-même dès sa fondation. Nous avons donc pris le risque de choisir les textes soumis à l'étude et de les constituer en série *représentative*. On peut construire le concept de série représentative en histoire des théories de plusieurs façons. La représentativité n'est pas pour nous en relation exclusive avec la réception des textes, et avec l'influence qu'ils ont pu exercer. Nous n'avons fait intervenir ce critère que de façon ponctuelle, principalement à propos de la diffusion des théories de la grammaire générale dans le cadre institutionnel des écoles centrales. Un texte peu diffusé, édité une seule fois<sup>4</sup>, peut néanmoins présenter un état de la réflexion grammaticale du plus haut intérêt, en témoignant de l'outillage conceptuel disponible à un certain moment de l'histoire, de la forme que peuvent prendre les problèmes à traiter, de la réception des théories antérieures, des prédécesseurs revendiqués, et des marges d'invention qu'elles rendent possibles. Une grammaire comme celle de Denis Veiras d'Allais (1681) qui réunit

3. Sur cette notion voir Colombat 1998.

4. *Lesclarcissement de la langue françoise* de J. Palsgrave correspond assez bien à ce type d'ouvrage dont la diffusion a été extrêmement limitée, et qui n'a probablement pas pu exercer une influence très marquée (Palsgrave 1530, Baddeley 2003).

typiquement ces caractéristiques retiendra notre attention de la même façon qu'un texte abondamment commenté et souvent réédité comme la grammaire de Port-Royal. L'étude qu'on va lire a donc pour objet l'histoire et l'épistémologie des théories du temps verbal développées par les grammairiens du français (pour l'essentiel) du commencement de la tradition des grammaires françaises aux grammaires générales tardives écrites dans les années 1860, à travers un corpus représentatif de cette longue période.

La deuxième conséquence de notre relativisme épistémologique modéré concerne le plan que nous avons suivi. Il repose sur un découpage en périodes qui distinguent quelques événements remarquables, quelques grandes étapes, et il est pour l'essentiel chronologique, proposant un parcours de la succession des œuvres. C'est là une des conséquences presque inévitables de l'étude historique en elle-même. Elle présente ici un inconvénient majeur lié à la production des connaissances par accréation dans le domaine dont nous proposons le parcours. La paraphrase, plus ou moins littérale, est souvent la forme de discours sous laquelle les savoirs circulent d'un texte à l'autre, dans laquelle se manifeste ce que le passé de la discipline livre de savoirs utiles. Elle est, avec la reprise des exemples, une des formes de discours autour desquelles, à partir desquelles, se constituent une tradition. Mais la paraphrase n'est que rarement répétition tout à fait à l'identique. Le même est presque toujours soumis à une réorganisation au moins partielle. L'avancée se fait en quelque sorte en spirale, et dans notre parcours du cercle des savoirs que chaque auteur dispose selon son projet propre, il nous arrivera souvent de repasser au dessus des mêmes points. C'est précisément ainsi que se manifeste la *continuité* dont nous parlions un peu plus haut. Rendre compte de cette particularité essentielle du corpus, tout en épargnant au lecteur de pesantes redites, a parfois tenu de la gageure. En outre, nous avons souhaité que le lecteur puisse trouver dans les chapitres consacrés à tel ou tel grammairien une information aussi complète que possible sur la théorie du temps qu'il propose.

Néanmoins, au sein de ce continuum de textes que nous lirons suivant leur chronologie, nous avons découpé trois périodes distinctes :

- 1) la période d'exploration des données du vernaculaire et d'identification des problèmes que pose sa description (ou sa normalisation). C'est aussi la période de formation des premiers concepts descriptifs. Nous y avons placé les plus anciennes grammaires françaises, puis celles du xvii<sup>e</sup> et de la première moitié du xviii<sup>e</sup> siècle qui limitent la description au français, sans développer d'ambition théorique générale. À l'exclusion toutefois de la *Grammaire générale et raisonnée* de Port-Royal que nous avons laissée à sa place parce qu'il nous a paru indispensable de souligner son inscription dans le contexte des ouvrages qui la précèdent ou qui la suivent ;

2) la période du développement des grands modèles formalisés de Girard, Harris, et Beauzée à partir du milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle. Nous verrons alors également quelle est la réception de ces modèles, comment ils sont interprétés et/ou discutés dans la seconde moitié du siècle ;

3) la troisième partie est consacrée aux différents phénomènes de transmission dont ces modèles ont été l'objet, d'abord dans le cadre du projet pédagogique des idéologues et de l'enseignement des écoles centrales à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et au début du XIX<sup>e</sup>, puis à travers les grammaires générales tardives pendant presque tout le XIX<sup>e</sup> siècle, et enfin, ponctuellement, au XX<sup>e</sup> siècle à travers deux exemples : la théorie grammaticale de Damourette et Pichon (1936) et la théorie logique du temps de Reichenbach (1947). Cette incursion en dehors des limites du corpus préalablement délimité ne doit pas être vue comme la tentative de conduire cette étude jusqu'à l'époque contemporaine. Il ne s'agit que de poser rapidement quelques jalons, sans perdre de vue le projet initial : l'étude de la transmission sur le long terme d'un modèle d'analyse et d'une série de problèmes, qui pour l'essentiel ont été construits à l'époque classique dans les grammaires françaises. Le choix de ces deux jalons ne doit se comprendre que par rapport à cette ambition limitée. Une étude des théories modernes, ou récentes, engagerait bien entendu de tout autres décisions, en particulier d'accorder une place de choix à l'œuvre de Gustave Guillaume, à laquelle nous ne ferons que de très brèves allusions. Si le rattachement de Guillaume à la tradition des grammaires générales et son appartenance à la « famille de Beauzée » ne paraissent pas faire de doute (Stéfanini 1992 [1981], Wilmet 1994), notamment à l'égard de ses conceptions de l'articulation entre activités psychique et linguistique, son système des temps semble ne rien devoir aux modèles transmis au cours de la période dont nous proposons de retracer l'histoire.